
EXTRAIT DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Texte complet accessible sur notre site www.seimi.com et au verso de tous nos documents commerciaux.

Les différents produits, ainsi que les descriptifs techniques et/ou les performances des appareils et équipements présentés dans ce catalogue ne le sont qu'à titre purement indicatif. Toutes les indications (références, photographies, schémas...) mentionnées dans le catalogue et tarifs sont susceptibles de modifications, elles ne peuvent donc constituer un engagement de notre part.

RÈGLEMENT :

Toute première commande est payable comptant à la commande. Préalablement à la première commande, chaque acheteur a la possibilité de demander l'ouverture d'un compte client selon un formulaire à compléter, le compte sera alors activé dès la seconde commande.

Les ventes ne sont fermes qu'après acceptation expresse et par écrit de la commande de l'Acheteur, par le Vendeur, par le biais d'une acceptation expresse et par écrit. Les commandes d'équipements fabriqués ou commandés spécialement par un Acheteur en dehors du programme standard du catalogue seront accompagnées d'un acompte de 30 % minimum.

Par exception, s'agissant des acheteurs ayant un compte client, les commandes sont payables en LCR magnétique à 30 jours fin de mois.

En toute hypothèse, les délais de paiement sont fixés dans le respect des dispositions de l'article L.441-6 alinéa 5 du Code de Commerce.

Le délai de paiement de 30 jours fin de mois précité concernant les acheteurs ayant un compte client ne peut, de convention expresse entre les parties, être retardé sous quelque prétexte que ce soit. Les réclamations faites par l'Acheteur n'étant en aucun cas susceptibles de reporter l'échéance du paiement de la commande auxquelles elles se rapportent.

En cas de défaut de paiement total ou partiel le jour suivant la date de paiement qui figure sur les factures, l'Acheteur doit verser à la société une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal. Le taux de l'intérêt légal retenu est celui en vigueur au jour de la livraison des marchandises.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement.

EXPÉDITIONS/TRANSPORT :

Les délais ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans engagement de la part de la SEIMI. Les retards ne pourront donner lieu à aucune pénalité, les annulations pour retard devront avoir reçu un accord écrit.

La responsabilité du Vendeur ne pourra en aucun cas être engagée en cas de suspension de la livraison imputable à l'Acheteur ou en cas de force majeure. Les produits voyagent aux risques et périls de l'Acheteur.

RETOUR DES MARCHANDISES :

Le Vendeur ne peut se voir imposer par l'Acheteur un refus ou un retour de marchandises sans même que le Vendeur n'ait été en mesure de contrôler la réalité du grief correspondant. En conséquence, tout retour de produit doit avoir fait l'objet d'un accord exprès et préalable du Vendeur, fiche de retour A 30. À défaut d'accord, Tout produit retourné sans cet accord sera tenu à la disposition de l'Acheteur dans les locaux du vendeur et ne donnerait pas lieu à l'établissement d'un avoir ou d'un remplacement

En cas d'accord, le produit sera retourné en port payé, et dans son emballage d'origine en bon état avec copie du bon de livraison et notice s'il y a, ou facture ainsi que la fiche de retour A 30. L'accord du retour sera valable pour une période de deux semaines. Tout retour de produit dont la cause n'est pas imputable au Vendeur fera l'objet d'un abattement de dix (10) % minimum avec un forfait minimum de dix (10) euros. Cet abattement pouvant être supérieur en fonction de la cause ou de l'état de la marchandise retournée. Si la cause est imputable au Vendeur, les frais de retour seront à la charge du Vendeur selon son barème, et aucun abattement ne sera appliqué. Toute marchandise, retournée en port dû sera systématiquement refusée. Les commandes et/ou fabrications spéciales (hors catalogue/hors stock) ainsi que tous les produits avec une date de péremption ne sont ni repris ni échangés. Toute reprise acceptée par le Vendeur entraînera l'établissement d'un avoir au profit de l'Acheteur ou le remplacement des produits au choix du Vendeur, après vérification qualitative et quantitative des produit retournés, et ce à l'exclusion de tous dommages et intérêts.

TRANSFERT DE PROPRIÉTÉ - TRANSFERT DES RISQUES :

LES PRODUITS DONT LA VENTE EST RÉGIE PAR LES PRÉSENTES CONDITIONS SONT VENDUS AVEC UNE CLAUSE SUBORDONNANT EXPRESSEMENT LE TRANSFERT DE LEUR PROPRIÉTÉ AU PAIEMENT INTEGRAL DU PRIX EN PRINCIPAL ET ACCESSOIRES.

GARANTIE :

Les conditions de garantie sont accessibles sur notre site internet et au verso de nos documents commerciaux.

LITIGES :

IL EST EXPRESSEMENT CONVENU ENTRE LE VENDEUR ET L'ACHETEUR :

QUE SERA SEUL COMPÉTENT, EN CAS DE LITIGE DE TOUTE NATURE, CONTESTATION OU DIFFICULTÉ D'INTERPRÉTATION DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE FACON PLUS GÉNÉRALE CONCERNANT LES RELATIONS EXISTANT ENTRE LES PARTIES, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BREST. CETTE CLAUSE S'APPLIQUE MÊME EN CAS DE RÉFÉRÉ, DE DEMANDE INCIDENTE OU DE PLURALITÉ DE DÉFENDEURS.

Conception graphique : GRAPHING • graphing@gmail.com

Impression : CALLIGRAPHY PRINT • 15 rue Julien de la Gravière, Port de Commerce, Immeuble Le Stiff (Hall B) - 29200 Brest
T 02 98 02 28 74 • F 02 98 02 43 15 • brest@calligraphy-print.com • www.calligraphy-print.com
